

## PLAN DE BORNAGE

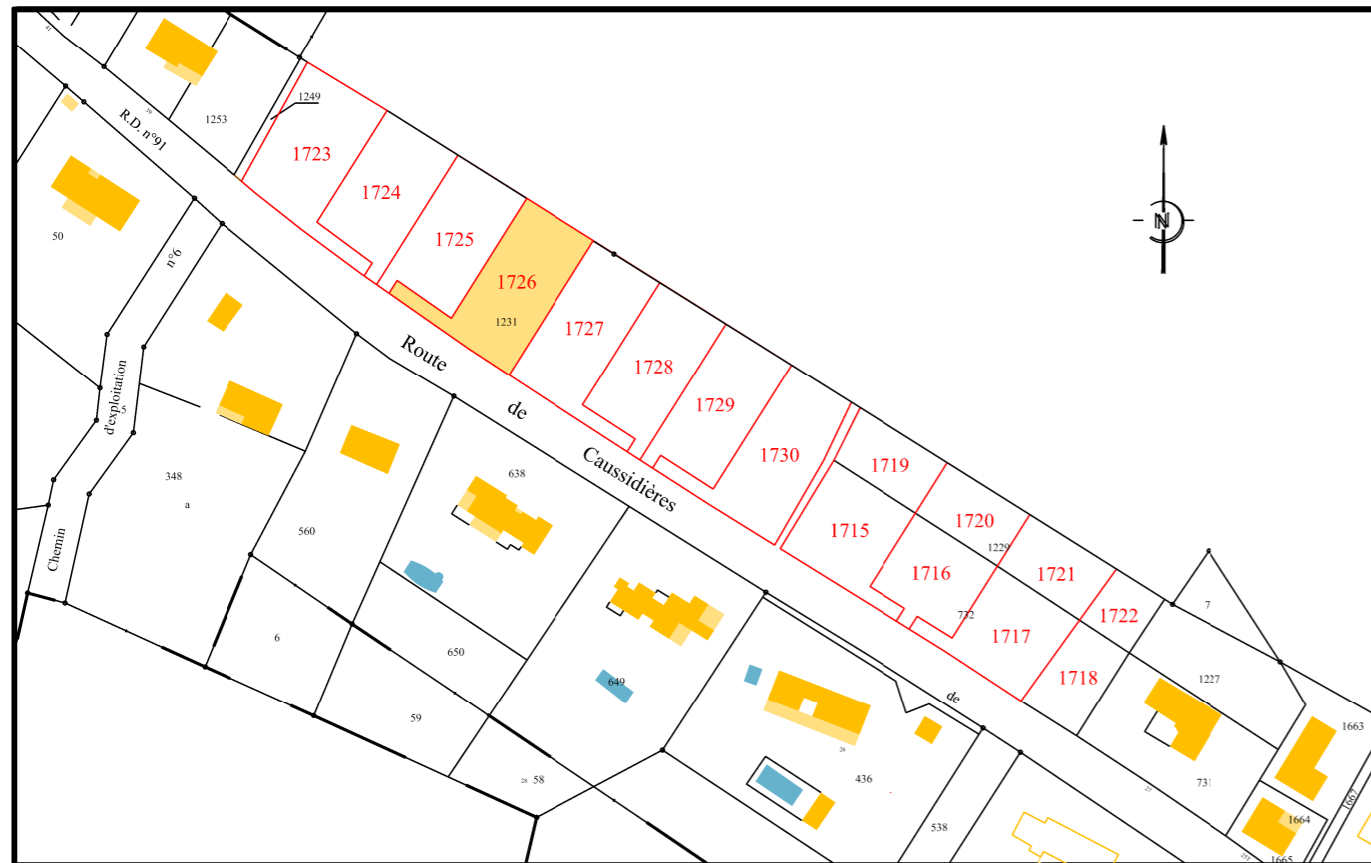
Désignation	Cadastré		Surface	Surface de plancher
	Section	Numéro		
<b>Lot D</b>	A	1726	945 m <sup>2</sup>	A définir



N° Dossier
<b>9133</b>

22 JUIN 2020

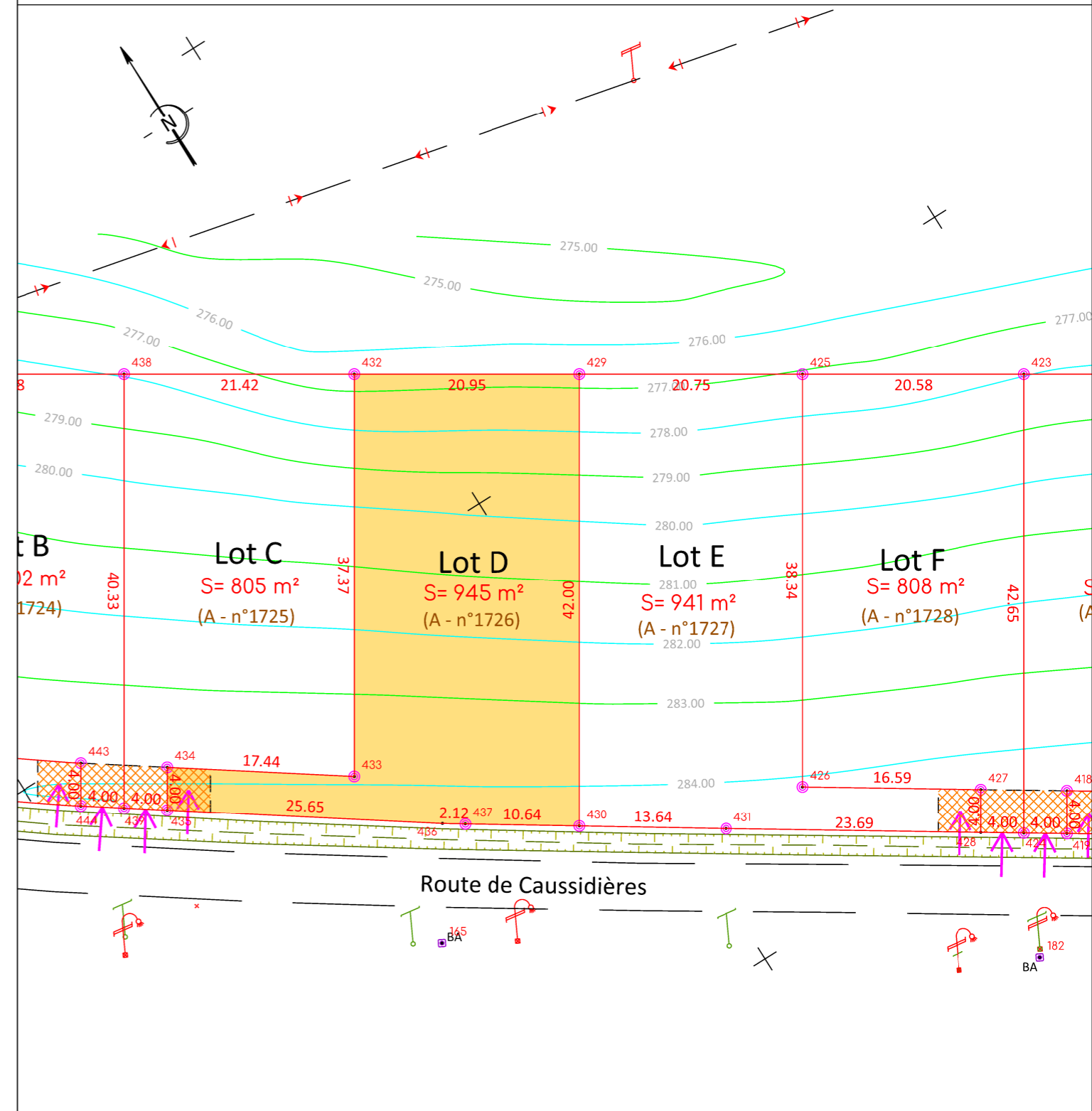
## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Section A



Echelle : 1/2000

## PLAN DE BORNAGE

Echelle : 1/500



### Nota :

- Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert, seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.
- L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.
- La limite jouxtant la voie publique n'a pas fait l'objet d'une demande d'alignement.
- Les limites périmétriques n'ont pas fait l'objet d'une délimitation contradictoire.
- Les cotes et superficies mentionnées sur ce plan sont provisoires, elles seront précisées par le géomètre lors du bornage contradictoire et de l'implantation des nouvelles limites.
- Les réseaux indiqués sur ce plan sont ceux apparents et/ou indiqués par le propriétaire.
- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93-CC43 (Classe de précision 2).
- Le nivellement est rattaché au NGF (GPS).

### Légende :

- Borne OGE existante
- Borne OGE nouvelle
- Application cadastrale
- Limite
- Accès lot à créer et raccordement aux réseaux existants
- Réseau Eau Potable
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées
- Réseau Gaz
- Réseau Electrique
- Réseau Télécom
- Fossé
- Talus